



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours de formation proposé permet au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de technicien. L'activité est centrée sur l'élevage et les interventions directes sur l'animal, le maintien de l'état des animaux et leur protection, l'entretien des locaux et du matériel, l'enregistrement de données techniques et réglementaires. D'une manière générale les techniciens sont chargés de veiller au confort des animaux, dans le plus strict respect de la réglementation et du bien-être animal.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Avoir 16 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAPA, CAP, BEP)
- Jeunes sortants d'étude
- Age plafond 29 ans *

* Dégagements possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes selon le positionnement

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription
- Présélection sur dossier
- Entretien de motivation

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier fournit en début de formation, celle-ci dure entre 10 mois de septembre à juin

Public	En centre	En entreprise
Apprentissage 1 ^{ère} année	550 h soit 16 semaines	1015 h soit 29 semaines
Apprentissage 2 ^{ème} année	475 h soit 14 semaines	1085 h soit 31 semaines

COÛTS ANNEXES

- Restauration et hébergement accessible à tous sur le site (selon tarifs en vigueur et capacité)

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation

COÛTS, FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

	Coûts	Financement	Rémunération
Salariés	17€/h/stagiaire	Transition Pro/CPF	Entreprise
Contrat apprentissage ou professionnalisation	7954€/an	OPCO	Entreprise

Nous contacter pour plus de renseignements

CONTACT ET INSCRIPTION :

02.54.77.69.37

Coordonnatrice : Mme DELANOY Laurence

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfdpa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Biologie – Physiologie de la reproduction et de la digestion – Locaux et matériels d’animalerie – Réglementation et législation – Pathologie des animaux de laboratoire – Collecte des données et échantillonnage – Informatique – Prophylaxie hygiénique – Visites d’animalerie – Anglais – Mathématiques – Communication orale – Travaux pratiques – Génie génétique

CAPACITÉS VISÉES	ACTIVITÉS
Se situer en tant que professionnel	Développer une culture et une éthique professionnelles en lien avec le vivant Se positionner en tant que professionnel dans le milieu de l'expérimentation animale
Elever des animaux pour les expérimentations	Réaliser les soins courants et le suivi des animaux Constituer les populations d'animaux supports des expérimentations
Assurer un appui technique aux expérimentations	Réaliser la gestion des stocks et des mouvements d'animaux Effectuer le traitement des données de l'expérimentation
Réaliser des interventions sur les animaux dans le cadre d'un protocole expérimental	Effectuer des mesures et tests auprès des animaux Réaliser des interventions directes sur les animaux
Assurer la qualité sanitaire de l'unité d'expérimentation animale	Mettre en place des mesures d'hygiène et de prophylaxie sanitaire dans l'unité d'expérimentation Réaliser l'entretien des matériels, des équipements et des locaux
S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques
 - Visites d’entreprises
 - Interventions de professionnels

Chaque apprenant bénéficie d’un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d’un Plan Individuel de Formation

POURSUITES D’ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BTSA ANABIOTEC / BTSA Production Animale
- Technicien-ne animalier / animalier-ère d’unité d’expérimentation / animalier-ère de laboratoire

DISPOSITIF D’ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l’année lors d’épreuves orales sous forme d’un entretien d’explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs

Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels.

En cas d’échec d’une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

MODALITÉS DE VALIDATION

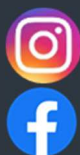
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

AIDES (pour les apprentis)

- Aides au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d’un maître d’apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d’apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation SST
- + Animalerie de laboratoire pédagogique



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

